

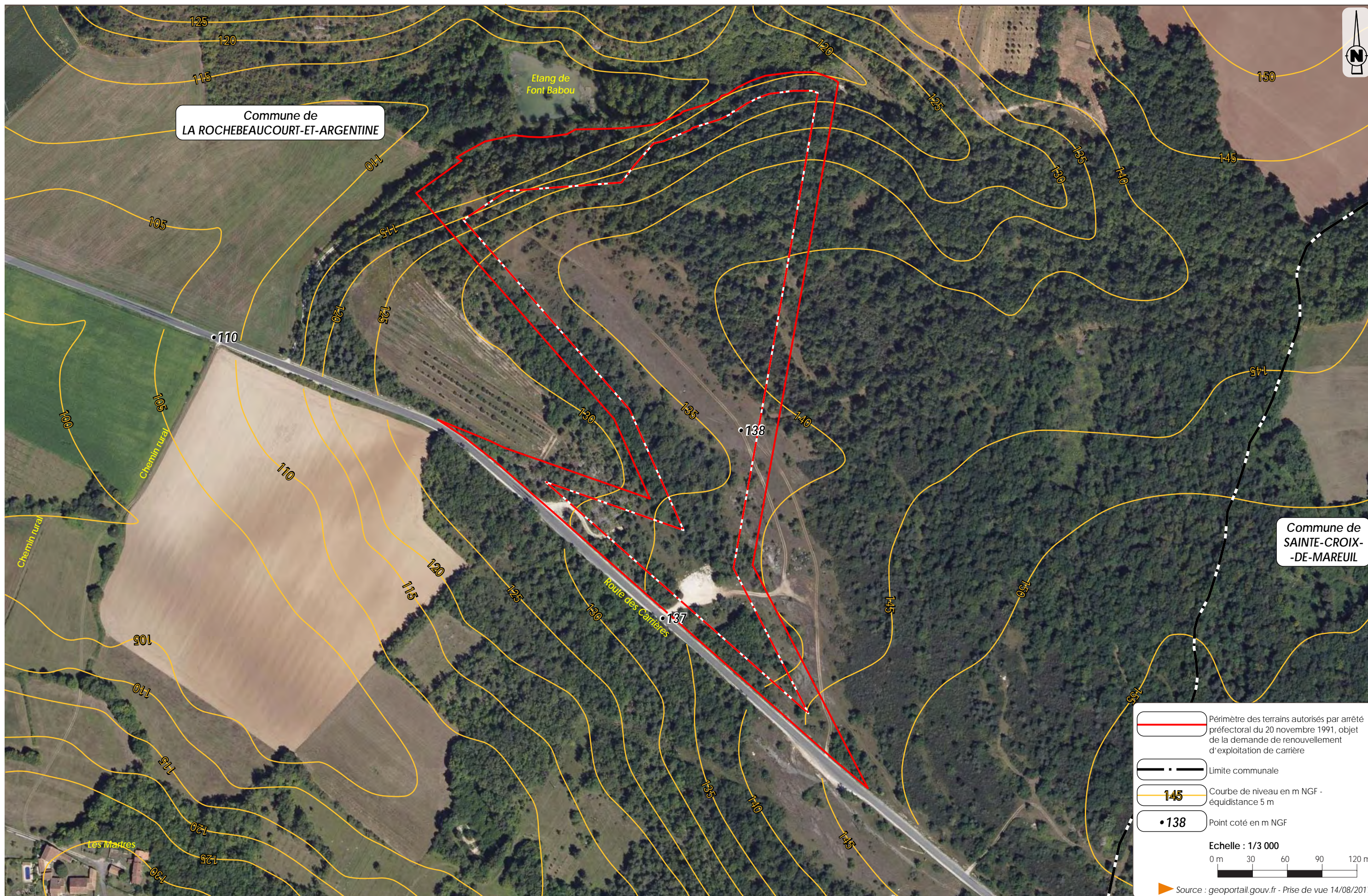
## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Rubrique ICPE 2510-1

### PJ n°7 NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

*8° de l'article R.181-13 du Code de l'Environnement*

# NOTE NON TECHNIQUE



La société ROCAMAT a été créée en 1853 sous le nom de Civet Fils et Cie. Elle s'est transformée en Civet Pommier et Cie en 1898, en Carrières et Scieries de France en 1927 et est devenue ROCAMAT en 1971.

Cette société est un acteur majeur de la production de pierre de construction au niveau international et le premier producteur de pierre naturelle en FRANCE.

- ✓ La **SOCIETE ROCAMAT** est autorisée à exploiter une carrière souterraine de calcaire sur le territoire communal de **LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (24)**.
- ✓ L'exploitation de la carrière est régie par l'arrêté préfectoral n°911837 du 20 novembre 1991 modifié par les arrêtés préfectoraux complémentaires n°990910 du 18 mai 1999 et n°051659 du 13 octobre 2005.
- ✓ L'autorisation porte sur une durée de **30 ans**. La carrière actuellement autorisée pour une superficie totale de **10 ha 35 a 92 ca** et est exploitée à sec, en souterrain sur une épaisseur de 7 m au maximum. La production maximale annuelle autorisée est de **1 900 tonnes marchands**.

#### ◀ Illustration : Vue aérienne

Le calcaire extrait au sein de la carrière présente des caractéristiques reconnues pour la fabrication de la pierre de taille. Il est destiné à alimenter les unités de sciage de la société ou celles de sa clientèle, ou encore être commercialisé à l'export sous forme de blocs bruts.

L'autorisation de la carrière arrivant à échéance le 20 novembre 2021, la société souhaite renouveler son autorisation d'exploiter au sein de la même emprise, de manière à pérenniser ses activités et continuer d'alimenter ses unités de sciage et sa clientèle.

L'exploitation de la carrière est et sera menée dans les règles de l'art et selon les mêmes méthodes qu'actuellement pratiquées. L'extraction des matériaux est et sera effectuée en souterrain. La découpe des blocs est et sera réalisée par sciage horizontal et vertical, les blocs sont et seront désolidarisés par la mise en place de coussins. Les blocs sont et seront repris au chariot élévateur et stockés sur une plateforme à l'air libre en attente de leur chargement sur des camions plateau ou dans des containers.

La surface sollicitée par le projet représente **10 ha 35 a 92 ca**, pour une superficie exploitable de l'ordre de **6,3 ha**, compte tenu du délaissé en limite d'emprise. L'épaisseur de recouvrement sera au minimum de 5 m. Le volume de gisement au sein de cette surface exploitable représente une réserve d'une soixantaine d'années.

Dans le cadre du projet, la société souhaite augmenter son rythme de production par rapport à la situation actuelle. Ainsi, le rythme de production envisagé de blocs marchands sur l'exploitation est le suivant :

- Production moyenne commercialisable annuelle : 1 000 m<sup>3</sup>, soit 1 900 tonnes ;
- Production maximale commercialisable annuelle : 2 000 m<sup>3</sup>, soit 3 800 tonnes.

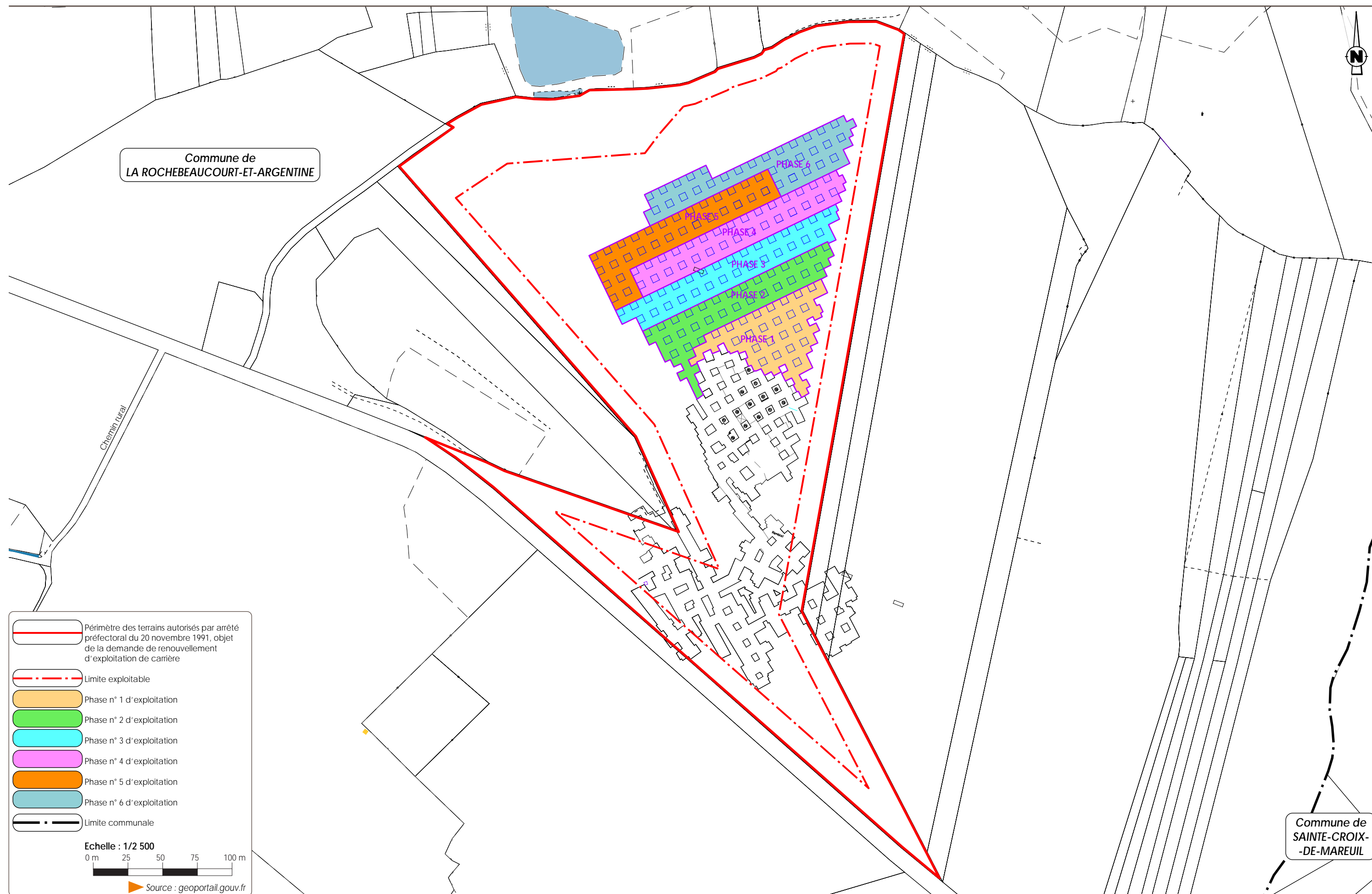
\*\*\*

**L'exploitation de la carrière relève de la rubrique 2510-1** de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ; elle est soumise à une procédure d'autorisation au titre du Code de l'Environnement (articles R.181-13 et suivants).

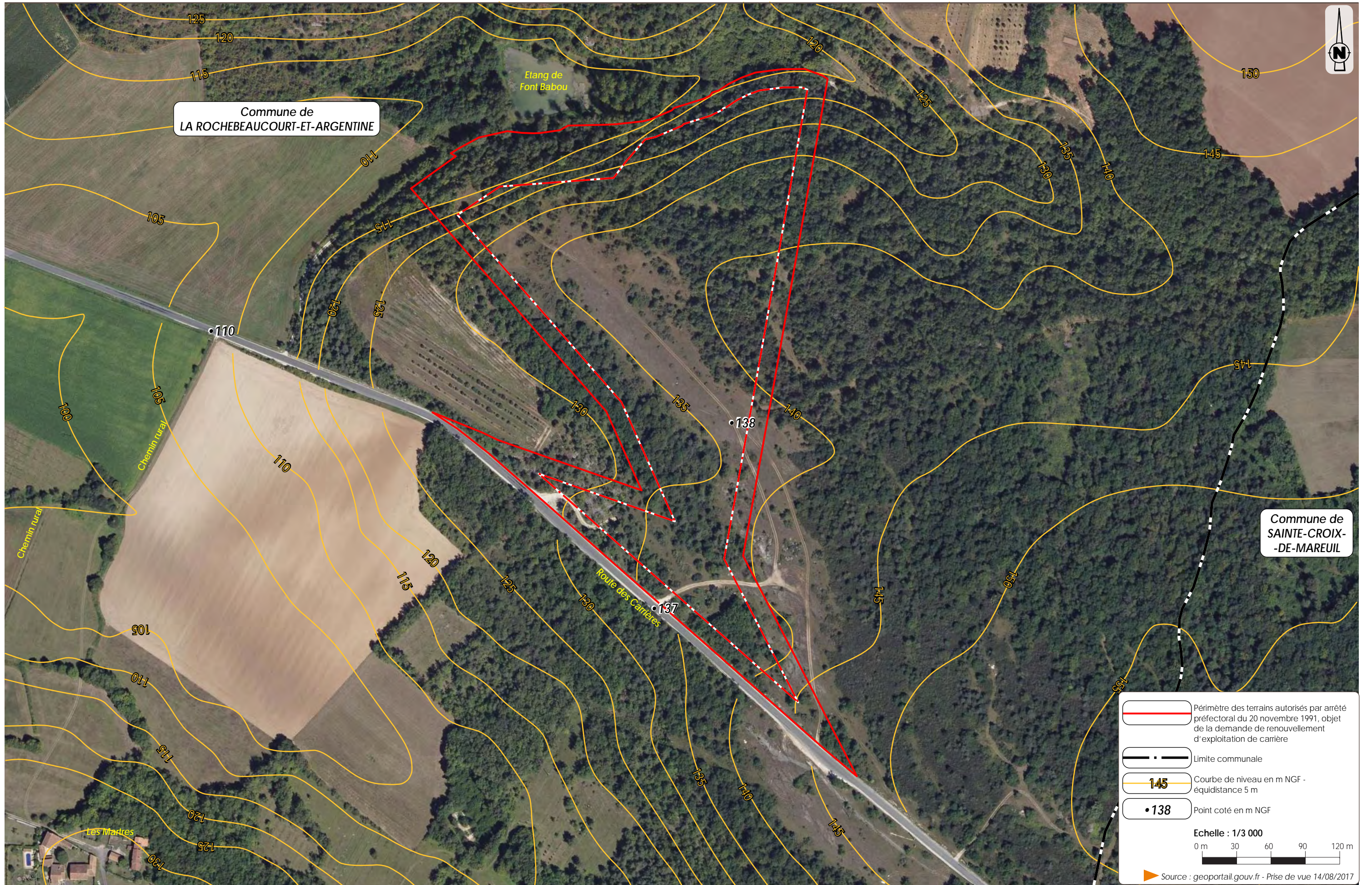
La durée de la présente demande est de 30 ans.

Le projet ne relève d'aucune des autres dispositions prévues par l'article L181-2 du Code de l'environnement. En particulier, aucune dérogation aux interdictions édictées relevant du 4e de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement n'est requise.

# ROCAMAT ▶ PLAN DE PHASAGE DE L'EXPLOITATION



# ROCAMAT ▶ PLAN DE L'ÉTAT FINAL





## SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès  
92110 CLICHY  
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61  
contact@encem.com

[www.encem.com](http://www.encem.com)



## RÉGION NORD-CENTRE

### ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie  
Rue des Châtaigniers  
45140 Ormes  
33 (0)2 38 74 64 36

### PARIS

16 bis Bd Jean Jaurès  
92110 Clichy  
33 (0)1 44 01 47 61

## RÉGION GRAND-OUEST

### BORDEAUX

32 allée d'Orléans  
33000 Bordeaux  
33 (0)5 56 81 90 82

### NANTES

25 rue Jules Verne  
44700 Orvault  
33 (0)1 44 01 47 61

## RÉGION GRAND-EST

### NANCY

Technopôle Nancy – Brabois  
5 allée de la Forêt de la Reine  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
33 (0)3 83 67 62 32

### STRASBOURG

27 avenue de l'Europe  
67300 Schiltigheim  
33 (0)3 88 25 00 34

## RÉGION SUD-EST

### MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A  
385 rue Alfred Nobel – BP 63  
34000 Montpellier  
09 33 (0)4 99 52 62 52

### LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51  
33 bd du Docteur Levy  
69200 Venissieux  
33 (0)4 78 78 80 60